

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Grenoble, le 28/06/2020

## Élections municipales et communautaires 2020- Second tour

Taux de participation en Isère à la mi-journée

Le préfet de l'Isère vous informe que pour le département de l'Isère, le taux de participation à la mi-journée est de 17,40% pour le second tour des élections municipales et communautaires 2020.

Pour mémoire, les taux de participation des précédentes élections municipales, à la mijournée, pour le second tour, pour le département de l'Isère étaient les suivants :

Second tour des élections municipales de 2008 à la mi-journée	22,05%
Second tour des élections municipales de 2014 à la mi-journée	24,23%

Contact presse

Bureau du Cabinet et de
la Communication Interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05 Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38